



23 mars 2020

Loomis Express prend en ce moment les mesures de précaution qui suivent afin de protéger la sécurité de nos clients, de nos employés et de leurs familles tout en contribuant à atténuer la COVID-19 et à en prévenir la propagation.

- Pour le moment, nous acceptons seulement les chèques comme paiement pour les envois C.O.D. (comptant à la livraison); nous n'acceptons plus de paiement en espèces.
- Au moment de la livraison, outre l'adresse et l'heure, nous demanderons verbalement le nom du destinataire et le consignerons aux fins de preuve de livraisons; nous n'exigerons plus que le destinataire appose sa signature sur les appareils de balayage électroniques (scanner).
- Afin de réduire les interactions personnelles, nous avons modifié les processus de cueillette des envois au comptoir. Désormais, le client appellera de l'extérieur et fournira les renseignements du connaissance et des membres de l'équipe de Loomis Express à l'intérieur récupéreront le colis et le placera à l'extérieur.
- À compter du 23 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre, les garanties de service Loomis Express sont suspendues. Nous allons continuer de faire l'impossible pour respecter nos engagements de livraison et assurer la livraison des envois en toute sécurité.

Nous continuons à suivre la situation de près. Comme tous les Canadiens, l'une de nos principales priorités est d'aider à empêcher la propagation du COVID-19, d'où les mesures de précaution ci-dessus.

Pendant cette période, veuillez considérer à utiliser les outils en ligne suivants pour gagner du temps alors que vous préparez, expédiez et repérez vos colis. Ils sont pratiques, efficaces et simples à utiliser.

- Préparer un envoi
- Planifier un ramassage
- Repérer un envoi
- Réglez vos factures

Nous vous remercions de votre compréhension.